



Florennes, le 24 janvier 2012

Place de l'hôtel de ville 1  
5620 Florennes  
Tél : 071/68.14.64-071/68.14.69  
0474/94.99.93  
[quentin.lorent@florennes.be](mailto:quentin.lorent@florennes.be)  
[marion.leboutte@florennes.be](mailto:marion.leboutte@florennes.be)

## **AXE 4 : Retissage de lien interculturel et intergénérationnel.**

### **PV du groupe de travail « ACCUEIL » du 22 janvier 2012 dans le cadre du Plan Local d'Intégration (PLI)**

- 1. Présents : Réjane FRENAIS (CAI – DAPA), Sophie CHARTIER (AMO jeunes 2000), Bruno WYNANDS (CAI - PLI), Xavier Grosjean (Directeur Centre d'accueil Fedasil Florennes), Véronique VINCENT (coordinatrice régionale PAC Dinant-Philippeville), Stéphane FEVRY (Animateur régional PAC Dinant-Philippeville), Céline HEBERT WILLEM (CIEP), Marion LEBOUTTE (Assistante sociale PCS)**
- 2. Excusés : Carine DARMONT (Asbl Vis-à-vis), Jean-Pierre ANTOINE (Commissaire de Police FLOWAL), Frédérique SEYLER (Présidente CPAS), Quentin LORENT (Chef de projet PCS), Marie CLERCQ (Vie féminine), Marie TROOSTER (MOC).**

#### **3. Introduction :**

Pour rappel : Le Plan Local d'Intégration (PLI) peut être défini comme la manière dont vont se coordonner les actions en matière d'intégration des personnes étrangères pour la commune de Florennes. Le diagnostic a relevé des constats auxquels nous tentons de donner des réponses.

Le Plan local d'intégration, avalisé par les autorités communales, sera officiellement inauguré prochainement (Février...)

L'objectif de cette réunion est d'aborder une des thématiques du PLI, la construction d'un dispositif d'accueil, en démarrant un premier groupe de travail « ACCUEIL ». Dans ce GT il s'agit de travailler ensemble sur des outils ou projets pouvant améliorer l'accueil des primo arrivants.

Mais qu'entendons-nous par primo-arrivant ?

Sur l'entité de Florennes, il s'agit majoritairement –mais non exclusivement- de candidats réfugiés, accueillis centre Fedasil.

Selon le cabinet Tillieux en charge des politiques d'intégration des personnes étrangères (en ce compris la politique d'accueil des primo-arrivants) il s'agit de toute personne de nationalité étrangère, quelques soient la modalité d'entrée sur le territoire (asile, regroupement familial, études ou travail), qui possède un titre de séjour temporaire ou illimité mais depuis moins de 3 ans

#### **4. Quelles sont les initiatives d'accueil existantes ?**

##### **4.1 Présentation des actions du PAC au niveau de l'accueil sur Florennes:**

###### **Formation « Belgique Mode d'Emploi » :**

C'est un module d'éducation permanente. Au départ l'animation reste très ouverte afin de recevoir les demandes. En fonction des questions et intérêts du groupe, 10 thèmes sont définis. Ceux-ci seront abordés et travaillés au cours de 10 rencontres. Il s'agit de séances pour découvrir le fonctionnement de la Belgique. Le groupe est amené à s'impliquer dans la formation, ce qui va créer des liens de confiance et de solidarité au sein du groupe.

Une première expérience avec la formation BME (Belgique Mode d'Emploi) a eu lieu au centre d'accueil Fédasil de Florennes avec un groupe de demandeurs d'asile parlant français. Monsieur Stéphane FEVRY l'animateur de la formation nous confirme qu'il s'agit d'une expérience très riche et intéressante.

Une difficulté particulière se trouve être le problème de communication avec les personnes de parlant pas français, actuellement celles-ci n'ont pas accès à cette formation.

Cette formation pourrait être envisagée avec un public mixte composé de primo-arrivants et de « belgo belges ».

Remarque : dans le cadre de la politique d'accueil des nouveaux arrivants, le dispositif de soutien aux centres régionaux (comme le CAI) mène deux projets pilote de mise au point de modules d'intégration citoyenne pour ce public, l'un sous forme d'ateliers (pour les non-francophones et l'autre sur la formation citoyenne). Une formation de formateurs va être organisée en 2012, Réjane y reviendra.

###### **Ateliers à destination des femmes :**

Véronique Van Caenegem qui est animatrice régionale du PAC, propose des ateliers à destination des femmes. Elle travaille entre autre avec des groupes de femmes du centre d'accueil de Florennes.

###### **Deux soirées sur les préjugés à Nismes :**

Le PAC a organisé deux soirées autour du sujet des préjugés. Il s'agissait d'échanger et de travailler autour de ce thème avec un groupe de 8 candidats réfugiés et de 8 autochtones, et de croiser les réflexions des deux groupes. Ces deux soirées ont été une réussite. Il s'agit d'un outil que nous pourrions proposer dans le cadre du projet « Vivre ensemble », autre dimension du plan local d'intégration de Florennes.

###### **Projet Ecrivain public :**

Le PAC souhaiterait proposer des permanences écrivain public au sein du centre d'accueil Fédasil de Florennes. Le projet est en préparation.

##### **4.2 AMO Jeunes 2000 :**

L'AMO a déjà travaillé avec le centre d'accueil et souhaiterait redémarrer des ateliers. Il y a également un projet en réflexion pour mettre en place une école des devoirs en collaboration avec le Centre d'accueil Fédasil.

### **4.3 Groupes ALPHA et FLE au centre d'accueil de Florennes :**

Madame Céline HEBERT WILLEM qui est formatrice au CIEP a été déléguée par Mme Sophie Coudou (Responsable alphabétisation CIEP province de Namur) pour assister à la réunion aujourd'hui.

Céline se charge de coordonner l'équipe de bénévoles qui donnent des cours d'alpha et de FLE au centre d'accueil Fedasil de Florennes. Elle se charge également de gérer les inscriptions. Elle nous fait part de la forte demande des résidents pour participer aux cours et apprendre le français mais malheureusement l'équipe de bénévoles est réduite et l'offre de cours n'est pas suffisante. (70 à 80 personnes dont 10 francophones).

A noter que Vie Féminine organise aussi une offre en alphabétisation hors centre (formatrice Sandrina DESTAERKE) et que l'Ilfop a organisé par le passé une offre en FLE (Français Langues Etrangères).

### **5 Quel outil souhaitons-nous travailler ?**

Au niveau du service animation du centre d'accueil il existe un groupe de travail qui réfléchit à la mise en place d'un « Intake 2 » dans la continuité de l'« Intake 1 » qui existe déjà.

Qu'est-ce que « l'Intake 1 » ? C'est une obligation que le centre doit remplir. Il s'agit de réaliser une visite et une présentation du centre pour chaque résident qui arrive au centre. Chaque résident doit recevoir cette information dans les 4 jours suivant son arrivée au centre d'accueil sur l'ensemble des services à sa disposition.

Dans le même ordre d'idée, la réflexion s'est tournée vers l'organisation d'une visite de Florennes pour les nouveaux résidents du centre. C'est sortir du centre pour découvrir les services, institutions, centres de loisirs, magasins, ... Pour les nouveaux résidents du centre. L'objectif étant de faciliter l'accueil des nouveaux arrivés, à très court terme, en leur donnant des points de repères, des informations fiables, mais aussi d'améliorer le contact et le travail avec les différents services que les demandeurs d'asile sont amenés à fréquenter.

Le groupe trouve le projet très intéressant et souhaiterait pouvoir y apporter son soutien pour réfléchir ensemble à sa mise en place.

Michaël qui travaille au service animation est le porteur du projet, nous souhaiterions l'inviter à la prochaine réunion afin qu'il puisse le présenter et envisager ensemble comment continuer à le construire avec les différents partenaires.

### **6 Conclusion :**

Le groupe souhaite apporter son soutien pour la mise en place d'un « parcours découverte de Florennes » = « Intake 2 » pour les nouveaux résidents du centre d'accueil de Florennes.

Pour cela nous souhaitons inviter l'équipe du centre d'accueil qui travaille sur le projet afin qu'il puisse nous le présenter pour pouvoir envisager la suite ensemble.

**La prochaine réunion est fixée au lundi 12 mars à 10h30 en la salle PCS.**

**Marion LEBOUTTE.  
Assistante sociale PCS Florennes.**